

Termes de référence pour une consultance
Avocats Sans Frontières – Tunisie

Une agence événementielle - Avocats Sans Frontières - Tunisie - Projet VIH-DH	
Le projet	Projet VIH et Droits humains
Objectif de la consultance	Appui à l'organisation d'une conférence nationale sur le VIH et les droits des populations clés en Tunisie– les 14 et 15 décembre 2023 à Tunis
Disponibilité	Date de démarrage souhaitée : 30 Novembre 2023
Contact ASF et date de clôture des candidatures	aderbali@asf.be tanas@asf.be Consultances-tunisie@asf.be Clôture : 30 Novembre 2023

1. Présentation de l'organisation

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, défense des libertés individuelles, etc.) et dispose de missions permanentes au Burundi, en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie, au Tchad et en République centrafricaine.

2. Présentation d'ASF en Tunisie

Active en Tunisie depuis février 2012, ASF vise à renforcer les acteurs de la société civile travaillant dans le secteur de l'aide légale, de la justice transitionnelle et de la mise en place des réformes, afin de les aider à améliorer la qualité de leurs services et l'efficacité de leur action, et pour participer aux réformes de la justice entamée en Tunisie. C'est dans ce contexte que travaille actuellement la mission d'Avocats Sans Frontières en Tunisie, par la mise en œuvre de plusieurs projets en partenariat avec des acteurs tunisiens (ONG de droits humains et professionnels du droit) : il s'agit à la fois de les accompagner dans la réforme de la justice, dans la réalisation de la justice transitionnelle, dans le respect et la défense des droits humains et de la liberté individuelle, dans la protection des acquis constitutionnels, et dans la création de services d'aide légale accessibles et de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

3. Présentation du contexte et du projet

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme en partenariat avec l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP en partenariat avec des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de prévention et lutte contre le VIH/ Sida en Tunisie.

Le projet cible tout particulièrement les personnes atteintes ou exposées au VIH notamment en leur facilitant l'accès aux services d'aide juridique, mais également à travers l'animation de réunions de sensibilisation des populations clés sur le volet des droits humains, et l'organisation des sessions de formation pour le personnel de santé, les avocats, les magistrats, les ONG et les agents communautaires.

La facilitation de l'accès aux services d'aide légale adaptés aux besoins des groupes répond à l'une des missions majeures d'ASF en Tunisie : permettre aux groupes les plus vulnérables de la population, d'accéder à la justice, tout en identifiant, sur la base des données collectées via le mécanisme d'aide légale mis en place, les axes stratégiques de plaidoyer afin d'optimiser l'accès à ces services et d'améliorer leur qualité, qu'ils soient de nature institutionnelle ou organisationnelle. Ainsi, et dans le cadre de cet objectif, ASF cherche à recruter un consortium de consultant.es ou un cabinet de consulting pour l'élaboration de ces deux études d'évaluation.

4. Présentation de la consultance

Objectif de la consultance :

La consultance a pour but de recruter une agence événementielle pour fournir les services suivants :

- Gestion de l'hébergement, des pauses café et des pauses déjeuners
- Réservation de la salle de la conférence (capacité 120 personnes) et 3 autres salles pour les ateliers (capacité 30 personnes)
- Location d'un écran Led fond de scène (24m2)
- Location du matériel audio-visuel permettant la diffusion en live de la conférence
- Mise à disposition des cabines de traduction Arabe – Français

5. Méthodologie :

Pour fournir ces services, l'agence doit démontrer son sérieux et sa disponibilité pour les dates de la conférence.

6. Durée de la consultance

La durée de la prestation comprenant la phase préparatoire et exécutive est fixée à 5 jours à compter de la date de signature du contrat.

7. Profil recherché

- La boîte doit disposer d'une expérience prouvée dans des prestations similaires ;
- Les prestataires en état de faillite ou de liquidation ne sont pas admis à soumissionner ;
- La boîte s'engage à la plus grande confidentialité quant aux informations qui seront mises à sa disposition, et à ne pas les divulguer sous aucun prétexte et ce, pendant et après la durée de sa mission ;
- La boîte doit être habilitée à exercer son activité professionnelle, y compris les exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ;
- Disposer des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'accomplissement du travail

8. Comment postuler ?

Dans ce cadre, vous êtes prié.es de bien vouloir envoyer l'offre financière au plus tard **le 30 Novembre 2023** par mail aux adresses suivantes : consultances@asf.be , aderbali@asf.be et tanass@asf.be en précisant comme objet « Réponse à la consultation VIH-DH- Conférence nationale VIH-DH ».